

S D I

Syndicat des Distributeurs Indépendants

Paris, le 9 novembre 2009

Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture et de la Communication

Madame Véronique CAYLA
Présidente du Centre National du Cinéma et de l'image animée

Monsieur Gérard COLLOMB
Sénateur-Maire de LYON

CO/VPB – 0922

Monsieur le Ministre,
Madame la Présidente,
Monsieur le Sénateur-Maire,

Le Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI) souhaite vous faire part de son indignation devant les méthodes utilisées pour mettre fin aux activités des salles de cinéma CNP à Lyon et de sa profonde inquiétude devant la nouvelle situation de la ville quant à la diversité et à la qualité de l'offre de films désormais proposées au public.

Tout d'abord, la situation des cinémas CNP ces derniers mois nous paraît difficilement acceptable : déménagement brutal et clandestin pendant l'été de l'outil de travail des salariés du CNP Odéon, opération suivie du licenciement de plusieurs salariés des CNP Terreaux et Bellecour, puis aujourd'hui d'une procédure de licenciement pour faute grave envers le programmateur des CNP, Monsieur Marc Artigau.

Sans se prononcer sur le fond d'un dossier dont il n'a pas connaissance, le SDI ne peut que confirmer, comme l'ont fait les milliers de cinéphiles qui fréquentaient les salles du CNP et de nombreuses organisations professionnelles du cinéma, la qualité du travail qu'effectuait Monsieur Marc Artigau dans les salles du CNP.

Nous demandons en conséquence aujourd'hui aux Pouvoir Publics de vérifier et de faire toute la lumière sur cette entreprise d'exploitation, qui percevait depuis 1998 des aides automatiques et sélectives qui auraient dû lui permettre de rénover et d'améliorer le fonctionnement de ces salles et l'accueil du public, ce qui n'a visiblement pas été fait.

ADRESSE POSTALE : **c/o i2c – 23 Rue des Charmes 78110 LE VESINET**

SIEGE SOCIAL : 8, Boulevard Montmartre 75009 Paris

Tel : 01 30 71 50 92 – courriel : sdicine@free.fr – site web : www.sdicine.fr

Les écrans du CNP étaient à Lyon les lieux essentiels de programmation d'un cinéma ambitieux et fragile, au service de la diversité des auteurs et des cultures. Il convient de rappeler que ces films (près de 50% des oeuvres art et essai sortent sur un maximum de 20 salles en France) n'accèdent à leur public que grâce à la qualité du travail d'équipes comme celles des CNP, qui ont su fidéliser les spectateurs autour d'une ligne éditoriale cohérente et réaliser un travail d'accompagnement régulier. Nous ne pouvons admettre que cette conception du cinéma comme vecteur majeur de la création artistique au XXIème siècle disparaisse de la seconde ville de France.

Nous espérons que notre démarche retiendra toute votre attention et que des mesures seront rapidement prises pour mettre fin à la grave situation à laquelle conduit aujourd'hui la menace de disparition des CNP.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente, Monsieur le Sénateur-Maire, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le Conseil d'administration du SDI
Vincent PAUL-BONCOUR
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the typed name.